



# 3e Biennale des jeunes artistes et étudiants en art 2023

## Appel à participation

Dans le cadre de la promotion des étudiants en art et des jeunes artistes, le CAL (Cercle Artistique de Luxembourg) et ViArt asbl (association de Vianden promouvant l'art et gestionnaire de la Veiner Konstgalerie) lancent un appel aux artistes afin de participer à un **projet d'exposition collective avec possibilité d'être choisis pour exposer au salon du CAL ainsi que pour une résidence d'artiste avec exposition individuelle à Vianden**. Le salon du CAL est un événement incontournable de la vie artistique du Luxembourg et te permettra d'avoir la visibilité d'un large public, au même titre que des artistes établis (cf. [www.cal.lu](http://www.cal.lu)). La Veiner Konstgalerie, quant à elle, est un lieu jeune avec un futur prometteur au centre d'une petite ville médiévale avec quelques cent mille visiteurs par an (cf. [www.viart.lu](http://www.viart.lu))

Le but de ce projet est de donner l'opportunité et la liberté à de jeunes artistes de présenter au public des créations d'art contemporain. Tous les genres d'art visuel peuvent être proposés - formats plus classiques comme peintures, sculptures, empreintes, mais aussi installations, performances, vidéos, créations transmédiales..., bref tout ce qui sort du cadre traditionnel de l'œuvre accrochée au mur ou exposée sur un socle, sans bien sûr les en exclure.

### Déroulement

**12 candidats** seront choisis pour participer **du 6 au 27 août 2023 à une exposition de groupe durant 3 semaines à la Veiner Konstgalerie** à Vianden. Parmi ces 12 candidats, **4 lauréats seront désignés pour participer au salon du CAL 2023** (3. - 19. novembre 2023) à Luxembourg-ville. **Une résidence d'artiste à Vianden avec une exposition individuelle** dans la Veiner Konstgalerie en 2024 **sera attribuée au premier placé**.

### Comment participer?

Il faut que tu nous fasses parvenir, **sous une forme artistique intéressante et exposable, le descriptif de ton projet par voie électronique**, accompagné de photos de tes oeuvres, d'esquisses, dessins, peintures, photomontage, vidéo, maquette, détail de l'installation ou toute autre information supplémentaire qui est important pour décrire ton travail, ceci **pour le 15.6.2023. au plus tard** à l'adresse suivante: [viart@viart.lu](mailto:viart@viart.lu).

Afin d'être éligible, un **cahier des charges est à respecter**, sachant que les critères de sélection vont préférer des tendances et techniques artistiques plus contemporaines.

**Cahier des charges :**

1. être âgé d'au plus 29 ans (le 01.01.2024), et être âgé de 18 ans au moins le moment de ta candidature
2. l'espace qui te sera attribué pour ton projet est une surface de **± 3 m<sup>2</sup>** au sol ou un métrage de **± 3 m linéaires** avec une avancée de 1m par rapport au mur, pour l'exposition de groupe à la Veiner Konstgalerie de même que pour le Salon du CAL (un plan et des photos de la Veiner Konstgalerie sont joints à ce document)
3. faire parvenir le formulaire de participation avec le descriptif de ton projet par voie électronique **pour le 15.6.2023 au plus tard** à l'adresse suivante: [viart@viart.lu](mailto:viart@viart.lu)
4. ne pas avoir présenté ce travail préalablement à une autre exposition au Luxembourg

ainsi que, au cas échéant:

5. de faire parvenir ton projet pour le 3.08.2023 à l'adresse suivante:  
Veiner Konstgalerie,  
6 Impasse Léon Roger  
L-9410, Vianden
6. venir installer ton projet à Vianden du 4 au 6 août pour la date du 6.08.2023
7. La reprise des œuvres après l'exposition de Vianden se fait le dimanche 28.08.2023 de 18:00 à 20:00 et (au plus tard) le lundi 29.08.2023 de 9:00 à 12:00 et 14:00 à 18:00
8. venir installer ton projet au Tramsschapp (49, rue Ermesinde, 1469 Luxembourg-Ville) du 30 au 31 octobre 2023
9. la reprise des oeuvres après l'exposition au Salon du CAL se fait le 19.11.23 à partir de 17:00 heures

Le comité d'organisation CAL-ViArt se réserve le droit de sélectionner ou de refuser des projets, ainsi que de publier sous toutes formes, en cas de sélection, les travaux.

La candidature pour la biennale est gratuite. Pour la participation à l'exposition dans la Veiner Konstgalerie, tu auras besoin d'une carte de membre ViArt (30 € par an). Pour les œuvres vendus lors de l'exposition à la Veiner Konstgalerie ainsi qu'au salon du CAL, une commission de 30 % du prix de vente est à verser à ViArt resp. au CAL. Les frais de réalisation du projet, du transport, de l'installation et de séjour seront à ta charge.

Tu trouveras plus de détails dans le règlement ci-joint. Si tu as des questions supplémentaires, n'hésite pas à envoyer un message à [viart@viart.lu](mailto:viart@viart.lu).